

PROCÈS-VERBAL du Comité de gestion

Du 03/07/2026

Madame la présidente ouvre la séance à 12h20.

Membres présents

Fiche de présence en pièce jointe

ORDRE DU JOUR

- Recrutement CRH
- Suite de la reconstruction
- Levée de fonds : organisation du gala avec AFT
- Questions diverses

Recrutement CRH

Madame la présidente remercie les membres présents pour l'engagement dont chacun a fait preuve au cours de cette année scolaire.

Elle informe ensuite l'assemblée que le bureau de l'APE a opté pour le recrutement d'un chargé des ressources humaines (CRH) à mi-temps. Précisant que le bureau ne dispose pas des compétences juridiques et techniques requises, elle souligne la nécessité de confier ces missions à un spécialiste, qui interviendra en tant que consultant.

Madame la directrice s'interroge alors sur le rôle principal de ce CRH.

Il est précisé que ce dernier aura pour mission de structurer et de mettre en place une véritable politique de gestion des ressources humaines. Il gèrera l'intégralité du volet social des recrutés locaux (RL), notamment le suivi des congés, des permissions et des recrutements. De plus, il prendra en charge les réunions et les relations avec l'inspection du travail. Il sera l'interlocuteur entre les RL et le bureau. Cette gestion RH sera désormais totalement dissociée des missions du Directeur Administratif et Financier (DAF).

M. le DAF exprime son entière approbation face à cette initiative, qu'il qualifie de véritable atout pour l'établissement.

Madame la trésorière adjointe signale que des retours négatifs sont parvenus concernant le niveau des élèves. Elle se dit favorable à une augmentation du salaire des enseignants afin de les fidéliser et de les motiver dans leurs fonctions. Monsieur le proviseur répond que cette question relève des compétences du CRH.

Enfin, Madame la présidente conclut en précisant que ce recrutement est devenu indispensable au regard de la situation actuelle de l'établissement et de l'augmentation croissante du nombre de personnels recrutés locaux (RL).

Vote à l'unanimité des 5 membres présents et 2 membres représentés.

Suite à la reconstruction

Madame la présidente énumère les travaux à faire durant les vacances juillet – août :

- Transformateur :

M. le DAF informe que le transformateur s'élève à 40 millions d'Ariary. Par ailleurs, il rappelle que le groupe électrogène de secours est en marche continue depuis le mois de février, ce qui engendre une dépense quotidienne de **400 000 Ariary**. Un entretien complet de ce groupe est impérativement programmé pour ce week-end.

Mme la présidente a soumis au vote l'achat du transformateur.

La commission infrastructure est chargée du suivi de ce dossier. Les modalités d'examen des devis et le choix définitif du fournisseur se feront avec le DAF.

- Clôture côté pangalane : les travaux seront attribués à l'entreprise GAMMA BTP sous réserve d'un réajustement préalable du devis.
- Salle de musique et S2 : attribuées à l'ECT. Ils seront notifiés prochainement afin de faire un devis.

La salle de musique sera totalement réhabilitée : les plafonds en pvc, l'installation électrique. Concernant la toiture pour les 2 salles, les anciennes tôles du bâtiment cycle 2 seront réutilisées.

- Installation des ventilateurs au cycle 2 et 3: il est prévu d'installer des ventilateurs à 360° en mettant 4 ventilateurs par salles. Pour le bâtiment étage du cycle 2, trois ventilateurs seront installés.
- Isolation sonore : Mme la présidente demande à Monsieur Edem de recontacter l'entreprise KPE pour l'isolation sonore au bâtiment cycle 2.
- Puisards : l'ECT ayant déjà transmis son devis. Ils seront notifiés prochainement pour le démarrage des travaux.

L'ensemble de ces travaux de vacances sera financé par le fonds de roulement de l'établissement. Le suivi général des chantiers sera assuré par la commission infrastructure, et Madame la Vice-Présidente sera présente sur place pour superviser l'avancement des travaux.

Les travaux en cours :

- Clôture entrée primaire : L'entreprise prestataire finalise actuellement les travaux de peinture.
- Abri de l'entrée principale : M. le proviseur demande s'ils peuvent rallonger les tôles à l'abri extérieur. Ce sera pris en compte et GAMMA BTP sera notifié.

Vote à l'unanimité des 6 membres présents et 2 membres représentés.

Levée de fonds : organisation du gala avec AFT

Monsieur le proviseur explique que la salle de spectacle de l'AFT a été détruite après le cyclone. Face à cette situation, la direction de l'AFT a sollicité le LFT afin d'organiser un gala de solidarité, qui se déroulerait sous le préau de l'établissement.

Les parents d'élèves sont invités à constituer un comité de pilotage qui sera en collaboration avec les équipes de l'AFT. Il dispose déjà des équipements sonores nécessaires pour assurer la couverture technique de l'évènement.

Les membres présents valident cette proposition et feront part de la suite au directeur de l'AFT.

Questions diverses

- **Qu'en est-il de la demande de valorisation salariale des recrutés locaux ?**

Les membres du bureau accusent réception des courriers envoyés par les recrutés locaux. Madame la présidente ajoute que cette demande est liée au recrutement du CRH. Cette question ayant déjà été évoquée durant la réunion des RL du 29/01/2026, elle précise que pour le moment, aucune augmentation n'est prévue pour la rentrée de septembre. Elle indique néanmoins que le CRH travaillera pendant la période des vacances afin de prendre connaissance du dossier avant de formuler une proposition de grille salariale.

Madame Sophie exprime son inquiétude sur ce point car le CRH ne sera pas en contact avec les RL qui seront en vacance et auront déjà leur organisation.

Monsieur le proviseur explique que le CRH ne modifiera pas immédiatement la grille salariale mais qu'il travaillera d'abord sur une méthode permettant de la redéfinir. En effet, la logique et le procédé de construction de la grille actuelle restent méconnus. Les représentants des personnels seront ensuite réunis afin de travailler sur cette méthode. Madame la consul honoraire souligne que les recrutés locaux seront consultés dès la rentrée afin d'évaluer la situation.

Madame la présidente rappelle la proposition prise lors de la réunion des RL le 29/01/2026, le PV mentionnait : « *les délégués sont invités à partager cette proposition aux collègues et ont jusqu'au mardi 03/02/2026 pour faire un retour. En cas de refus de ces propositions, le CG du 6/02/2026 n'aura pas lieu et il n'y aura plus aucune proposition.* » (PV de la réunion des RL le 29/01/2026, page 4). La proposition du bureau n'ayant pas été validée par les recrutés locaux et le CG a été annulé.

Madame la présidente conclut en ajoutant que le bureau n'a aucun intérêt de bloquer cette réforme.

- **Pourrait-on espérer avoir des EPI pour la rentrée scolaire 2026/2027? La dernière fois que toute l'équipe technique a reçu des EPI c'était en Septembre 2024.**

M. Yannick répond que les EPI (combinaison, chaussures) concernent les agents, les équipes techniques et les ASEM, soit environ 25 personnes.

M. Edem précise quant à lui que la fréquence de renouvellement dépend de l'utilisation : elle est de deux ans pour le personnel administratif et annuel pour les agents de terrain. Il demande donc de bien distinguer les catégories de personnel.

Le devis ayant déjà été transmis, le bureau demande de le réajuster afin de faire le nécessaire.

- **Réflexion faite lors de la dernière AG du 20 juin 2026, une éventuelle mise en place de frais d'examen pour les candidats libres.**

M. le proviseur informe que cela ne peut pas être des frais d'examen car ils les acquittent déjà auprès de Tana. On pourrait envisager une mise à disposition des locaux puisqu'ils utilisent des salles, des surveillants et de papeterie. Ce serait plutôt un frais de mise à disposition égale à une location. La question a été posée au chef de secteur et on attend la réponse. En tout cas, nous devons nous rapprocher de Tana

pour demander la compensation de location. Nos candidats paient les frais d'examen mais ils vont directement à Tana et on n'a aucun retour.

- ***Vente du groupe électrogène et des tôles restants.***

Madame la présidente rappelle qu'un appel au plus offrant sera lancé dans les plus brefs délais afin de vendre les 2 groupes électrogènes. Elle demande aux membres présents le prix plancher. La fiche technique ayant été transmise, quelques détails restent à vérifier.

- ***Point de vente pour la buvette.***

Madame la présidente indique qu'un parent d'élèves a sollicité l'ouverture d'un point de vente au sein de l'établissement, demande qu'elle a déjà relayée auprès du proviseur.

Monsieur le proviseur souligne que cette initiative permettrait de fluidifier les accès au portail et de limiter les va-et-vient durant les récréations. Il constate par ailleurs que les élèves se rassemblent peu lors des animations ou manifestations à la récréation. En revanche, il note que la MDLC ne s'est pas mobilisée sur les ventes cette année et qu'il conviendra de remobiliser ses membres l'an prochain. Il appelle également à la prudence quant à la concurrence potentielle avec la cantine.

Madame la vice-présidente répond que cela ajoute des responsabilités supplémentaires au bureau et à l'établissement.

Après discussion, les membres présents ne valident pas l'ajout de point de vente.

Madame la présidente fait part de la réunion avec le Directeur général de l'AEFE concernant la charge des pensions civiles. L'APE a reçu un avenant concernant la prise en charge des pensions civiles, dont l'échéance de signature était fixée au 30 juin 2026. À l'instar des deux tiers des établissements du réseau (seul un tiers ayant signé), l'APE a suspendu sa signature dans l'attente de nouvelles décisions plus favorables.

L'Ambassadeur de France à Madagascar intervient activement en notre faveur : il a sollicité un moratoire de deux ans et demandé la prise en compte des réalités économiques locales. En parallèle, des courriers des APE conventionnées de Madagascar ont été envoyés, dont un récent adressé au conseil d'administration de l'AEFE (26 et 27 juin 2026), appuyé par une note diplomatique de l'Ambassadeur.

Toutefois, lors de la réunion, le Directeur général de l'AEFE a opposé une fin de non-recevoir, affirmant qu'aucun moratoire ne serait accordé et que ces décisions n'étaient pas négociables.

Madame la présidente rappelle qu'en l'absence de signature d'ici le 31 août 2026, l'AEFE engagera une procédure de «dénunciation de la convention à titre conservatoire » à compter du 1^{er} septembre. Après un préavis de deux mois, le déconventionnement effectif interviendra en janvier 2027. Le dialogue reste néanmoins ouvert pour négocier d'ici là.

Monsieur le proviseur précise que s'agissant d'une année transitoire, l'établissement devra s'acquitter quand-même des pensions civiles : de juillet à décembre 2026 : 650 millions d'Ariary et à partir de janvier 2027 : 1 milliard 700 millions d'Ariary.

Madame la présidente ajoute que la part de prise en charge par l'établissement évoluera ainsi : 35 % de juillet à décembre 2026, 50 % en 2027, et 100 % dès 2028. Face à cette trajectoire financière, une réflexion est engagée pour réduire progressivement le nombre de personnels détachés. Elle informe que le budget prévoyait déjà une hausse de 15 % des droits d'écologie pour faire face à cette charge. L'APE reste solidaire du collectif des APE de Madagascar ; toutefois, si aucune avancée globale n'est obtenue avant l'échéance du 31 août, l'APE se verra de signer l'avenant pour préserver la convention.

Monsieur le DAF appuie cette position et précise, pour le suivi des effectifs, que le nombre d'élèves inscrits s'élève à ce jour à 993.

POINTS A RETENIR

- Recrutement d'un CRH.
- Réflexion pour l'augmentation du salaire des personnels enseignants.
- Achat d'un transformateur.
- Notification des entreprises pour les travaux des vacances : salle de musique et S2, clôture pangalane, puisards et canaux.
- Isolation sonore : Monsieur Edem contactera Monsieur Eric du KPE.
- Installation des ventilateurs : achat en interne et installation avec un prestataire.
- Organisation du gala avec l'AFT.
- Grille salariale en attente de l'arrivée du CRH.
- Retour de devis pour les EPI.
- Demande de frais de mise à disposition pour les candidats libres à Tana.
- Avenant de l'AEFE pour les pensions civiles.

Le bureau remercie chaleureusement le DAF pour ses années de service au sein du lycée et lui souhaite une excellente continuation dans la suite de sa carrière professionnelle. Monsieur le DAF exprime en retour sa satisfaction quant à la collaboration menée avec le bureau de l'APE. Il souligne que l'association a pour seul et unique but la réussite des élèves.

Le point à l'ordre du jour étant épuisé, Mme la présidente clôture la séance à 14h20.

La secrétaire de la séance



RAZANAKOTO Anjatiana



La présidente de l'APE



RAZAFIMAHARAVO Myrrha